

Bienvenue à Brussels Airport ! Fascicule d'informations sur les visites guidées à l'aéroport

Chaque année, Brussels Airport attire environ 20.000 visiteurs et leur offre bien plus à voir que des avions. Accompagnés d'un guide expérimenté vous découvrirez de multiples différents aspects de l'aéroport. La visite peut se faire en français, néerlandais, anglais.

Vous pouvez choisir entre différents types de visites guidées dont vous trouverez les détails aux pages suivantes :

Access / Transit/Transit Plus/Junior/Junior Plus.

Des visites se font tous les jours, même pendant les weekends et le soir. Un groupe se limite à 23 personnes par guide mais nous pouvons accueillir plusieurs groupes simultanément. Les visites Junior peuvent compter jusqu'à 26 enfants par guide. Veuillez prévoir au moins un accompagnateur adulte par 15 enfants. Un group Junior ne dépasse pas les 30 personnes y compris les accompagnateurs.

Si vous souhaitez participer à une visite guidée, veuillez parcourir les étapes suivantes :

1. Retournez la **fiche-réponse** (p 11/12) au plus tard deux mois avant votre visite. Ce document est indispensable à la réservation.
2. Vous recevrez la **confirmation écrite** de votre visite. Une facture avec les modalités de paiement vous sera envoyée après votre visite guidée.
3. **Au plus tard 1 mois avant votre visite**, veuillez nous faire parvenir la liste de tous les participants avec leurs données d'identité (voir exemple à la p 6). Cette liste doit être complète, dactylographiée et numérotée. Si votre visite guidée contient un tour en bus avec votre propre bus, prière de nous faire parvenir les **documents** mentionnés à la p7.

Si ces conditions ne sont pas respectées, votre visite peut être refusée pour raisons de sécurité. Dans ce cas des frais administratifs pourrons vous être facturés (p8)

Visite	Durée	Prix (TVA inclus)	Pour qui	Bus	Que visitez-vous
Access	2h	€ 200 par groupe max. 23 pers. , accompagnateurs inclus <i>weekend : € 220</i>	à partir de 12 ans	pas nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'aérogare passagers (2h), y compris <ul style="list-style-type: none"> • la zone hors taxes • la jetée A (Schengen) OU la jetée B (non-Schengen)
Transit	3h	€ 258 par groupe max. 23 pers. , accompagnateurs inclus <i>weekend: € 278</i>	à partir de 12 ans	nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'aérogare passagers (2h), y compris <ul style="list-style-type: none"> • la zone hors taxes • la jetée A (Schengen) OU la jetée B (non-Schengen) • Tour en bus du domaine aéroportuaire
Transit Plus	4h	€ 329 par groupe max. 23 pers. , accompagnateurs inclus <i>weekend: € 349</i>	à partir de 12 ans	nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'aérogare passagers (3h), y compris <ul style="list-style-type: none"> • la zone hors taxes • la jetée A (Schengen) ET la jetée B (non-Schengen) • Tour en bus du domaine aéroportuaire
Junior	2h30	€ 180 par groupe max. 30 pers. , accompagnateurs inclus <i>weekend: € 200</i>	entre 5 et 16 ans	nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'aérogare passagers (1h30), y compris <ul style="list-style-type: none"> • la zone hors taxes • la jetée B (non-Schengen) • Tour en bus du domaine aéroportuaire
Junior Plus	3h30	€ 220 par groupe max. 30 pers. , accompagnateurs inclus <i>weekend: € 240</i>	entre 5 et 16 ans	nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'aérogare passagers (2h30), y compris <ul style="list-style-type: none"> • la zone hors taxes • la jetée B (non-Schengen) • Tour en bus du domaine aéroportuaire

Détails des différents types de visites guidées

1. ACCESS

Cette visite guidée vous familiarise avec l'aérogare passagers. Elle est idéale comme reconnaissance des lieux si vous prévoyez un voyage en avion.

Programme:

Dans la zone publique de l'aérogare, vous recevrez pendant 2 heures des explications sur la construction, la capacité et l'agencement du bâtiment.

En fonction de votre choix pour visiter le terminal A ou le terminal B, vous franchirez le contrôle frontalier pour passer vers

la jetée B :

- Vous visitez la zone Travel Free, surnommée "Galerie de Lumière" avec ses boutiques, bars, restaurants et lieux de prières.
- Du haut de la "Skyview Lounge", vous pourrez observer le dock-in des avions, le (dé)chargement des bagages, de repas et boissons, le ravitaillement en carburant, et le fonctionnement des passerelles. Votre guide vous expliquera toutes ces opérations "airside".
- La fenêtre du "Saphir", d'autre part, vous offre une vue panoramique sur la jetée A et donne au guide l'occasion d'expliquer les projets d'avenir de notre aéroport.

ou

la jetée A :

- Vous passerez par le Connector, lequel relie le bâtiment principal et le Topaze, à l'extrémité nord-ouest de la jetée A. La jetée A a été inaugurée en 2002 et est réservée aux passagers voyageant au sein de la zone Schengen (ca. 60% de la totalité des passagers à l'aéroport de Bruxelles).
- Vous visiterez le Topaze, le splendide complexe commercial de la jetée A récemment rénové et agrandi. L'offre classique de travel free a ainsi été complétée par un choix varié de chaînes de magasins internationaux et de marques belges jouissant d'une grande notoriété bien au-delà de nos frontières.
- Depuis la jetée A, vous aurez une vue superbe sur l'aire d'embarquement. Vous observerez le dock-in des avions, le (dé)chargement des bagages, de repas et boissons, le ravitaillement en carburant, et le fonctionnement des passerelles. Votre guide vous expliquera ces opérations "airside".
- A peine 500 m. plus loin, vous verrez la piste 25 R. Voici l'occasion rêvée d'en apprendre plus sur l'aviation en général, les moyens utilisés pour guider les pilotes, le nombre de vols disponibles, les compagnies aériennes et les types d'avion.

Vous descendrez vers le niveau Arrivées et vous vous rendrez vers la *salle des bagages* où les passagers arrivant récupèrent leurs valises.

Vous passerez le contrôle douanier et visiterez le *hall Arrivées* où s'achève votre visite.

Rendez-vous avec votre guide au comptoir d'information dans le *hall Arrivée* de l'aérogare passagers (niveau 2).

2. TRANSIT

Vous ne visitez pas seulement l'aérogare passagers (comme dans la visite ACCESS) mais vous faites également un tour en bus du domaine aéroportuaire. Pendant ce tour, il n'est toutefois pas permis de quitter le bus.

Programme:

1ère partie : aérogare passagers

Vous visiterez l'aérogare passagers comme décrit dans la visite ACCESS.

Cette partie dure deux heures si vous vous limitez à la jetée A ou B.

2ème partie : tour en bus

Pendant environ une heure, vous verrez le tour du domaine aéroportuaire en bus : vous roulerez le long de la zone "Aviation d'affaires", traverserez l'aire de fret "Brucargo", vous longerez les bâtiments des services médicaux et la caserne des sapeurs-pompiers, l'aéroport militaire de Melsbroek, la nouvelle tour de contrôle et le centre de contrôle du trafic aérien CANAC. Votre guide expliquera à quoi servent les installations et constructions que vous verrez en cours de route.

Rendez-vous avec votre guide au comptoir d'information dans le hall Arrivée de l'aérogare passagers (niveau 2).

3. TRANSIT PLUS

Cette visite guidée est une visite plus élaborée que le Transit et dans laquelle vous visitez aussi bien le terminal A que le terminal B.

Programme:

1ère partie : aérogare passagers

Cette partie du programme dure trois heures pour visiter la jetée A et B.

2ème partie : tour en bus

Même parcours que la visite TRANSIT (voir ci-dessus).

Rendez-vous avec votre guide au comptoir d'information dans le hall Arrivée de l'aérogare passagers (niveau 2).

4 . JUNIOR

Idéal comme voyage scolaire, cette visite s'adresse particulièrement aux jeunes de 5 à 16 ans. Vous ne visiterez pas seulement l'aérogare passagers mais vous entreprendrez également un tour en bus du domaine aéroportuaire. Pendant ce tour, il n'est toutefois pas permis de quitter le bus. Il va de soi que les guides adaptent leurs explications à l'âge et aux intérêts de leur public.

Programme:

1ère partie : aérogare passagers

La visite de l'aérogare passagers est une version raccourcie du programme ACCESS. Cette partie dure une heure et demie si vous vous limitez à la jetée A ou B.

2ème partie : tour en bus

Cette partie de la visite est identique à celle du Junior et du Transit (voir ci-dessus).

Rendez-vous avec votre guide au comptoir d'information dans le hall Arrivée de l'aérogare passagers (niveau 2).

5 . JUNIOR PLUS

Cette visite s'adresse aux jeunes un peu plus âgés pouvant gérer une excursion de 3h30.

Programme:

1ère partie : aérogare passagers

La visite de l'aérogare passagers dure deux heures et demie. Les étudiants auront l'occasion de visiter la jetée A et B.

2ème partie : tour en bus

Cette partie de la visite est identique à celle du Junior et du Transit (voir ci-dessus).

Rendez-vous avec votre guide au comptoir d'information dans le hall Arrivée de l'aérogare passagers (niveau 2).

Conditions d'admission et prescriptions de sécurité:

- Un groupe ne peut pas compter plus de 23 participants. Pour des raisons de sécurité, des exceptions à cette règle ne sont pas autorisées. Par contre, vous pouvez faire venir plusieurs groupes en même temps. Ainsi, deux groupes de 23 personnes peuvent prendre place ensemble avec deux guides dans un bus de 50 places.
- Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 5 ans ne sont pas autorisés.
- Pour la visite JUNIOR (Plus), les groupes peuvent compter jusqu'à 26 enfants (maximum 30 participants, accompagnateurs compris).
- Certains objets sont interdits à bord de l'avion (canifs, sprays de défense, liquides et gels) et ne peuvent pas être emportés lors de la visite.
Des effets personnels peuvent être rangés dans les consignes automatiques dans la zone publique niveau 0 – station autobus. Plus d'informations concernant les tarifs peuvent être retrouvées sur notre site
http://www.brusselsairport.be/fr/passngr/services/luggage_lockers/
- Photographier et filmer est uniquement permis pour un usage privé. Il est strictement interdit de filmer les installations/matériels de la police fédérale, de la douane ainsi que du personnel de sécurité.
- Toutes les zones pouvant être visitées sont accessibles en fauteuil roulant. Veuillez toutefois nous communiquer d'avance si des personnes à mobilité réduite sont parmi les membres de votre groupe. Brussels Airport peut mettre quelques fauteuils roulants à votre disposition, à condition que vous les commandiez d'avance. Pour des raisons opérationnelles, nous vous prions de limiter le nombre de fauteuils roulants et de prévoir suffisamment d'accompagnateurs.
- L'achat d'articles hors taxes est strictement réservé aux passagers en possession de documents de voyage ... donc interdit aux visiteurs.
- Pour des raisons de sécurité, les autorités aéroportuaires peuvent modifier inopinément le parcours de la visite guidée.
- Connaissez-vous personnellement un(e) de nos guides et souhaitez-vous qu'il/elle vous prenne en charge? Mentionnez son nom sur la fiche-réponse.
- D'avril à septembre, les visites peuvent se faire en "NOCTURNE". Elles doivent toutefois se terminer avant 22.00 h.

Liste de participants (voir exemple ci-dessous)

Au plus tard 1 mois avant votre visite nous devons être en possession d'une liste numérotée des participants avec, pour chacun d'eux :

- nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité et numéro de carte d'identité ou de passeport (pas de photocopies de carte d'identité ou de passeport s.v.p.)
- Si certaines personnes inscrites risquent de s'absenter le jour de la visite, vous pouvez nous fournir les données de quelques personnes supplémentaires (en surnombre). Ces dernières pourraient alors remplacer les absents sans que vous ne deviez nous en aviser. **Seules** les personnes dont les données d'identité figurent sur la liste des participants seront admises au-delà de la zone publique.

<i>nr</i>	<i>nom</i>	<i>prénom</i>	<i>lieu de naissance</i>	<i>date de naissance</i>	<i>nationalité</i>	<i>numéro de carte d'identité ou passeport*</i>
1.						

* pour les participants de moins de 12 ans – qui n’ont pas encore de carte d’identité – il suffit compléter par le numéro du registre national.

Bus/Car

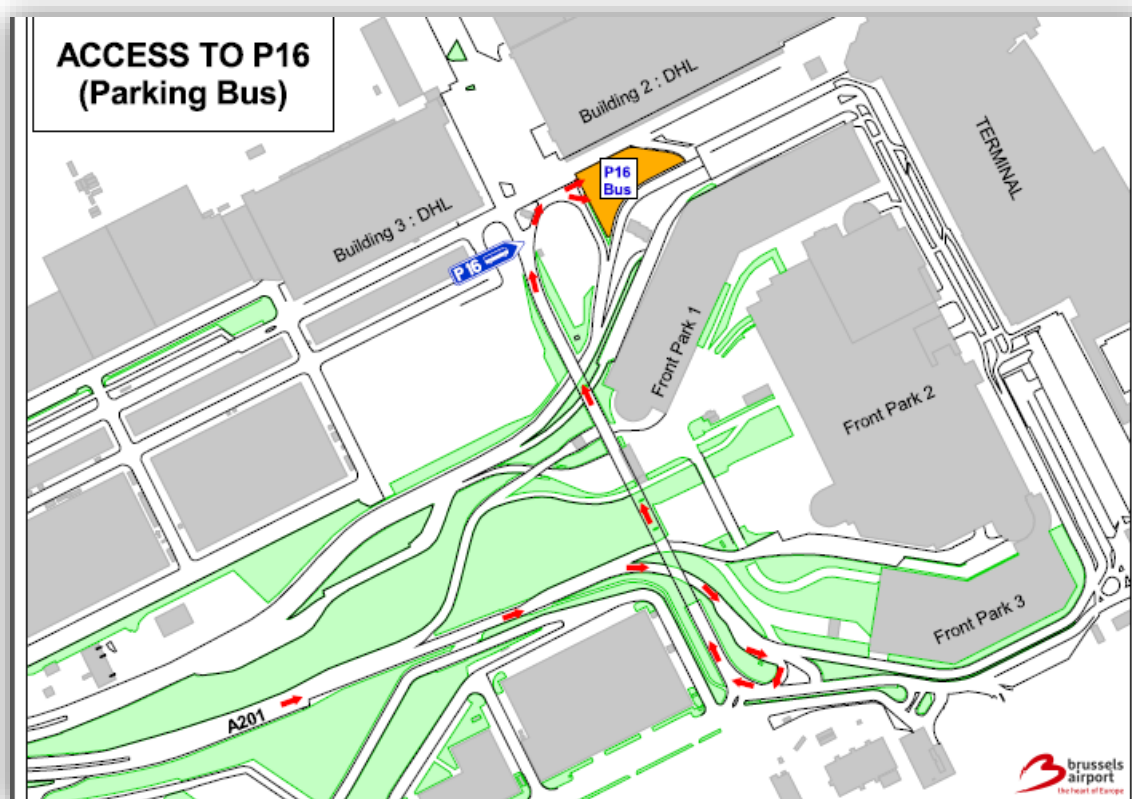
Si votre groupe loue un bus pour venir à l’aéroport, vous pouvez l’utiliser pour faire le tour du domaine aéroportuaire, à condition de nous faire parvenir **au plus tard 1 mois avant votre visite**, les documents suivants :

- nom, adresse et numéro de téléphone et de télécopie de l’autocariste
- copie lisible du permis d’utilisation du bus (écrire le numéro de plaque lisiblement au bas de la copie, s.v.p.)
- copie lisible de la preuve d’assurance du bus
- données d’identité du chauffeur (comme pour les autres participants)

Il vous incombe d’obtenir les documents requis de votre autocariste dans les délais prescrits. Pour vous assurer que votre autocariste sache à quoi il s’engage, envoyez-lui la page 7 de ce fascicule, déjà lors de la location du car.

L’autocar peut stationner gratuitement dans le parking public des bus (P16) à 150 m de l’aérogare passagers (niveau 0).

Dès que vous réservez définitivement votre visite, vous procurez la page 9 de ce fascicule à votre autocariste. Ainsi, il sera informé à temps des documents requis dix jours avant votre visite.



Si vous souhaitez louer un bus à l’aéroport pour faire le tour du domaine, veuillez indiquer cette mention sur votre fiche-réponse

La location d’un bus de 30 sièges revient à un supplément de € 152

La location d’un bus de 47 sièges revient à un supplément de € 172

Réservation

- **Fiche-réponse:**

Si vous êtes intéressés par une visite guidée de groupe, prière de remplir la fiche-réponse (dernière page de cette information) et de la renvoyer **au plus tard deux mois avant la date de visite souhaitée** à : guided.tours@brusselsairport.be ou par fax au numéro 02 753 43 93

- **Confirmation de votre réservation:**

Veillez mentionner trois dates et heures de votre choix sur votre fiche-réponse. Nous vous envoyons ensuite une confirmation officielle de votre réservation.

- **Paielement:**

Nous vous prions de payer après réception de votre facture. Celle-ci sera envoyée après la visite guidée. Si vous annulez ou postposez 3 semaines avant votre visite ou si nous devons annuler ou adapter parce que vous ne nous avez pas transmis à temps les documents requis, € 50 de frais administratifs vous seront chargés.

- **Réservation de repas ou pause-café:**

Vous aurez l'occasion d'aller manger ou boire quelque-chose sans réservation préalable **avant ou après la visite** dans un des établissements de la zone publique du terminal (Hall Départs, Arrivées ou Promenade) . Certains restaurants offrent des formules de groupe. Ces formules – et en particulier les repas scolaires – requièrent une réservation, à adresser directement au restaurateur (Autogrill) deux semaines avant votre visite. Voir page 10.

Transport

- Vous venez en **train**: le train s'arrête sous l'aérogare passagers (niveau -2). Pour tarifs et horaires, veuillez contacter la SNCB au n° 02 528 28 28 ou visiter le site internet www.b-rail.be.
- Vous prenez un **bus de De Lijn**: le bus s'arrête devant l'aérogare passagers (niveau 0). Pour tarifs et horaires, veuillez contacter De Lijn au n° 070-22 02 00 ou visiter le site internet www.delijn.be.
- Vous prenez un **bus de la STIB (l'Airport Line)**: le bus s'arrête devant l'aérogare passagers (niveau 0). Pour tarifs et horaires, veuillez contacter la STIB au n° 02 515 20 00 ou visiter le site www.stib.irisnet.be.
- Vous venez en **voiture**: vous pouvez stationner dans un des parkings devant l'aérogare. Pour les tarifs, veuillez contacter Interparking au n° 02 715 21 10 ou consulter notre site web www.brusselsairport.be

A l'attention de l'autocariste chargé du transport de et vers Brussels Airport *

Madame, Monsieur,

Vous vous chargez du transport du groupe (*nom*)

à Brussels Airport le (*date*)

Si vous souhaitez utiliser ce même car pour faire le tour du domaine aéroportuaire il est obligatoire de faire parvenir les données du car et du chauffeur **au plus tard 1 mois avant la visite** à guided.tours@brusselsairport.be ou par fax au numéro 02 753 43 93.

- Noms de votre société et du responsable, adresse et numéro de téléphone et de télécopie ou adresse e-mail
- copie lisible du permis d'utilisation du bus (écrire le numéro de plaque lisiblement au bas de la copie, s.v.p.)
- copie lisible de la preuve d'assurance du bus
- données d'identité du chauffeur: nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité et numéro de carte d'identité ou de passeport. Ne pas envoyer de photocopies de cartes d'identité ou de permis de conduire, s.v.p.

Nous vous conseillons de vous y prendre à temps. Il est recommandé de nous faire parvenir les documents de conducteur ou de bus remplaçant. Nous émettrons un laissez-passer pour trois chauffeurs et pour trois cars, même si un seul est nécessaire. Mais, pour des raisons de sécurité, l'accès au périphérique ou à l'aire d'embarquement sera interdit à tout autre bus/chauffeur non repris dans vos documents.

Si vous venez avec un bus/chauffeur dont nous n'avons pas reçu les documents à temps, nous serons contraints de :

- soit louer un bus ici pour une heure (dans la mesure où ils sont encore disponibles), 152 euros pour 30-places ou 172 euros pour un 47 places.
- soit renoncer au tour en bus du domaine aéroportuaire sans que cette partie de la visite ne soit remboursée.

*** uniquement pour les visites du type Junior (Plus) ou Transit (Plus)**

Restauration à l'aéroport

Votre visite de groupe peut être agrémentée d'un repas à l'aéroport.

Les repas et rafraîchissements ne sont pas compris dans le prix de la visite.

Choisir sur place ou réserver?

Libre à vous de consommer quelque-chose sans réservation préalable dans un des établissements de la zone publique du terminal (Hall Départs, Arrivées ou Promenade).

Souhaiteriez-vous des places réservées ou un service plus rapide ? Dans ce cas, nous vous conseillons une formule de groupe. Ces dernières doivent être réservées d'avance auprès de l'exploitant Autogrill (voir ci-dessous).

Il est interdit de pique-niquer dans un des établissements à l'aéroport ou à d'autres endroits dans le terminal. Des restaurants self service offrent une formule spéciale de groupe aux écoles, mais doivent être réservés deux semaines à l'avance.

Pour information et réservation de repas de groupe auprès de Autogrill, 02/719 77 00 ou par e-mail banqueting-airport@autogrill.net

Pour informations concernant Shop & Resto's voir www.brusselsairport.be

Fiche-réponse pour une visite guidée

Pour définitivement réserver une visite guidée de groupe, renvoyez ce formulaire *au plus tard deux mois avant votre visite à par fax au numéro 02 753 43 93 , ou par mail guided.tours@brusselsairport.be*

Coordonnées du demandeur :

nom : **prénom :**

tél. (bureau):

n° de GSM sur lequel vous êtes joignable le jour de la visite :

nom du groupe/ de la société

Adresse de facturation :

Numéro de TVA :

Ecoles/direction/année

Jours, dates et heures de visite souhaités, par ordre de préférence décroissant (*p.ex. lu. 05 nov. 14h00*) :

1. (jour de la semaine) (date) (heure)

2. (jour de la semaine) (date) (heure)

3. (jour de la semaine) (date) (heure)

Je prévois environ (*nombre*) participants (max 23 participants par groupe), y compris accompagnateurs.

Pour le Junior et le Junior Plus un maximum de 30 participants par groupe est autorisés, accompagnateurs inclus.

Le plus jeune a ans. Je souhaite former (*nombre*) groupe(s).

Je choisis le type de visite suivant (*biffer les mentions inutiles*) :

ACCESS / TRANSIT / TRANSIT Plus / JUNIOR / JUNIOR Plus .

Nous souhaitons une visite guidée en (*biffer les mentions inutiles*) :

FR – NL - ANGL

Pour faire le tour du domaine aéroportuaire, nous utiliserons (*biffer les mentions inutiles*) :

- **le car avec lequel nous venons à l'aéroport** (j'ai pris connaissance des conditions mentionnées aux p. 6–7 de ce fascicule et j'envoie la page 9 à mon autocariste)
- **un car que nous louons auprès de Brussels Airport Company** (*biffer les mentions inutiles*) :
 - Bus de 30 places à 152 euros
 - Bus 47 places à 172 euros

***Les prix sont sujets à révision annuelle et sont toujours TVA inclus.**

***J'ai pris connaissance de cette information et je me déclare d'accord.
Brussels Airport Company ne peut pas être tenue responsable de dégâts dont on ne
peut prouver qu'ils sont dus à une faute de sa part***

Signature & date: